



## Rupture conventionnelle - licenciement

Par **jennoners**, le **17/01/2013 à 16:36**

bonjour, je suis une salariée qui travaillait à temps plein dans l'entreprise LIDL France, j'étais donc chargée de la caisse, de la mise en rayon, du ménage etc.. il y a un an et demi je me suis blessée au poignet, ce qui a donné lieu à deux opérations. Mon poignet n'étant toujours pas remis, je ne peux pour le moment, toujours pas travaillé et je ne sais pas si je pourrais un jour retravailler dans la grande distribution. (ne peut pas porter de charges etc...) j'ai regardé avec mon employeur pour une rupture conventionnelle, cependant il s'y refuse. (ce qui me permettrait de toucher le chômage et de ne pas être sans rien) . il me rétorque que ce n'est pas la politique de l'entreprise. alors je vous envoie ce mail pour savoir qu'elles sont mes recours? puis je être licencié? pour longue maladie? ou inaptitude au poste? la rupture conventionnelle est elle alors vraiment impossible? je ne sais que faire merci pour votre aide cordialement jennifer